

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

5^e séance, 26^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 30 janvier 2024 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté

Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Éric Pouliot, membre issue du personnel, directeur d'établissement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Anne-Marie Blanchet, directrice générale adjointe
Monsieur Christian St-Gelais, secrétaire général
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Éric Pouliot propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 30 janvier 2024 à 18 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Le secrétaire général, monsieur Christian St-Gelais, confirme qu'il y a quorum.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

CA-23-24-057

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

DE PRÉSENTER le point d'information 3.1 – Projet de loi n° 23 avant le point 2.1 – Comité de sélection au poste de direction générale adjointe et;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

2.0 Décisions

- 2.1 Comité de sélection au poste de direction générale adjointe
- 2.2 École du Grand-Voilier (du Saint-Laurent) – Ajout de ventilation-climatisation et réfection de toiture – Adjudication de contrat
- 2.3 École Notre-Dame (Lévis) – Octroi d'une servitude d'utilité publique réelle et perpétuelle à Hydro-Québec – Adjudication de contrat
- 2.4 Services des ressources matérielles (SRM) – Acquisition et installation de locaux modulaires pour écoles primaires – 2 lots – Adjudication de contrat
- 2.5 École de la Ruche – Remplacement des systèmes de ventilation – Adjudication de contrat
- 2.6 École de la Clé-du-Boisé – Aménagement de la cour d'école – Phase 1 – Adjudication de contrat

3.0 Information

- 3.1 Projet de loi n° 23
- 3.2 Élection au conseil d'administration
- 3.3 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-23-24-058

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 12 décembre 2023 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

DE dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 12 décembre 2023 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA-23-24-059
DG

2.1 Décision relative à la formation d'un comité de sélection – poste de direction générale adjointe

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs souhaite pourvoir un nouveau poste de direction générale adjointe;

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs désire mettre en place un comité de sélection, formé de trois (3) membres du conseil d'administration et de la directrice générale, assisté d'une firme externe spécialisée en recrutement de talent.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josianne Turcotte et résolu :

DE NOMMER les trois (3) membres suivants pour siéger au sein du comité de sélection chargé du processus d'embauche d'une direction générale adjointe.

- Mme Annie-Claude Bérubé;
- Mme Lise Bergeron;
- M. Louis-Xavier Roy-Gosselin.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-060
SRM

2.2 École du Grand-Voilier (du Saint-Laurent) – Ajout de ventilation-climatisation et réfection de toiture – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231123-32 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de l'ajout de ventilation-climatisation et de la réfection de toiture pour l'École du Grand-Voilier (du Saint-Laurent);

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 18 janvier 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme d'architecture Cuatro.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Pelletier et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Action estimation inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de l'ajout de ventilation-climatisation et de la réfection de toiture pour l'École du Grand-Voilier (du Saint-Laurent), au montant de **773 000 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-061
SRM

2.3 École Notre-Dame (Lévis) – Octroi d'une servitude d'utilité publique réelle et perpétuelle à Hydro-Québec – Adjudication de contrat

ATTENDU le projet des travaux de réfection du trottoir et de la rue Saint-Thomas par la Ville de Lévis (Ville) ;

ATTENDU que ce projet nécessite qu'Hydro-Québec fasse passer ses services sur les terrains de l'École Notre-Dame (Lévis) (lot 6 031 819), sis au 6045, rue Saint-Georges, Lévis (Qc), G6V 4K6;

ATTENDU l'autorisation ministérielle requise;

ATTENDU que la Ville entend assumer tous les frais inhérents à l'acquisition de cette servitude.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, à signer tout document relié à l'octroi de la servitude d'utilité publique sur les terrains de l'École Notre-Dame (lot 6 301 819) ;

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'octroi des servitudes.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-062
SRM

2.4 Services des ressources matérielles (SRM) – Acquisition et installation de locaux modulaires pour écoles primaires – 2 lots – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231213-39 réalisé par les Services des ressources matérielles (SRM), pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux d'acquisition et d'installation de locaux modulaires pour 2 écoles primaires (École Clair-Soleil et École des Sentiers);

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 23 janvier 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme d'architecture Brigad.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Bâtitech Ltée*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux d'acquisition et d'installation de locaux modulaires pour 2 écoles primaires à savoir pour l'École Clair-Soleil, au montant de 719 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Bâtitech Ltée*, le contrat de travaux de construction en vue de travaux d'acquisition et d'installation de locaux modulaires pour 2 écoles primaires à savoir pour l'École des Sentiers, au montant de 2 342 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-063
SRM**

2.5 École de la Ruche – Remplacement des systèmes de ventilation – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231129-34 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue du remplacement des systèmes de ventilation pour l'École de la Ruche;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 22 janvier 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme d'architecture Frédérick St-Germain.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Construction Citadelle inc.*, le contrat de travaux de construction en vue du remplacement des systèmes de ventilation pour l'École de la Ruche, au montant de 632 324 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

CA-23-24-064
SRM

2.6 École de la Clé-du-Boisé – Aménagement de la cour d'école – Phase 1 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO231206-41 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de l'aménagement de la cour d'école Phase 1, à l'École de la Clé-du-Boisé;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 22 janvier 2024, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse, des soumissions, effectuée par la firme JM Architecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Vermette et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Pavage scellant Jirico inc.*, le contrat de travaux de construction en vue de l'aménagement de la cour d'école Phase 1, à l'École de la Clé-du-Boisé, au montant de 164 587,65 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Projet de loi n° 23

Madame Suzie Lucas, directrice générale, donne de l'information aux membres du conseil d'administration concernant la Loi 23 – *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur L'Institut national d'excellence en éducation.*

3.2 Élection au conseil d'administration

Monsieur Christian St-Gelais, secrétaire général, informe les membres du conseil d'administration qu'une élection aura lieu concernant le remplacement de Mme Karine Barma-Hamel à titre de membre parent du district 2, aussi comme membre du comité de gouvernance et d'éthique et du comité des ressources humaines.

3.3 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, effectue un suivi sur les transformations découlant du diagnostic organisationnel débuté l'an dernier.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

La prochaine réunion est prévue le 14 février 2024.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La prochaine rencontre est prévue le 12 mars 2024.

4.3 Comité des ressources humaines

Madame Caroline Pelletier, directrice adjointe aux Services éducatifs, fait état du portait de situation des effectifs. Elle mentionne que le développement en lien avec l'accompagnement des directions d'établissements se poursuit. Elle fournit également des explications concernant l'entente du plan de relève avec l'Université de Sherbrooke.

La rencontre prévue le 30 janvier 2024 a été annulée. La prochaine rencontre est prévue le 19 mars 2024.

4.4 Comité CSÉHDAA

La prochaine rencontre est prévue le 12 février 2024.

4.5 Comité de parents

Monsieur Daniel Vermette mentionne que les membres du comité de parents ont procédé à la désignation du représentant au comité consultatif EHDAA, lors de la dernière rencontre du 15 janvier 2023. Il fait également mention de la présentation aux membres du PEVR, du rapport annuel ainsi que du plan de rattrapage. La prochaine réunion est prévue le 19 février 2024.

4.6 Comité consultatif de transport

Monsieur Éric Pouliot, président, informe les membres que la prochaine réunion est prévue le 20 février 2024.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-23-24-065

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

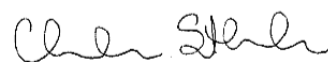
IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 35.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Christian St-Gelais
Secrétaire général